

DISPOSITIF COLOCATION INTERNES

Etes-vous éligible ?

Vous êtes interne à l'AP-HP et vous rencontrez des difficultés à vous loger pour effectuer votre première année en région parisienne.



Vous êtes alors éligible au Dispositif « colocation internes ».

Le dispositif en bref :

- L'AP-HP peut vous proposer une colocation avec un loyer forfaitaire **de 300 €** par mois
- Une convention d'occupation **d'une durée de 1an** non renouvelable.
Ce contrat de location à durée limitée correspond au temps nécessaire d'installation pérenne dans la région et vous permet d'anticiper ainsi votre sortie du dispositif.
Attention : tout maintien dans les lieux au-delà de la durée de la convention consentie entraînera la facturation d'une indemnité égale à la valeur locative de marché.

Instruction de votre demande

- ➊ Complétez la présente demande et collectez les pièces justificatives suivantes :
 - Copie de votre pièce d'identité
 - Relevé d'identité bancaire
 - Attestation employeur à demander au bureau des internes
 - Justificatif de votre domicile actuel
 - Votre dernier avis d'impôt sur le revenu ou celui de vos parents
 - Dernier avis d'attribution de bourse (même si vous n'êtes plus boursier)
- ➋ Soumettez celle-ci au syndicat des internes pour un passage en commission de validation au sihp@sihp.fr ou logement@srp-img.com (si vous êtes généraliste)
- ➌ En cas d'accord, votre dossier sera transmis au responsable du bureau des internes du siège pour vérification de l'éligibilité de votre candidature
- ➍ Il sera ensuite envoyé au Pôle logement de la DRH de l'AP-HP qui prendra contact avec vous pour la signature de la convention d'occupation.

Attention : Seuls les dossiers complets seront instruits

Demandeur (titulaire de l'AP-HP)

Mme M. Nom :Prénom :

Nom d'usage :

Né-e le : / / à :

Téléphone portable : Email :

Identifiant AP-HP (code APH) si obtenu :

Adresse postale actuelle :

.....

Critères d'éligibilité

➤ Année d'internat :

➤ Premier stage à l'APHP : oui Non

➤ Boursier ou ancien boursier : oui Non

Informations relatives au site d'affectation (si connu)

G.H :

Site du poste : Service.....

Demandeur Date et signature	Représentant du syndicat des internes Date et signature	Responsable du bureau des internes Date et signature

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE LOGEMENT

Date attribution

Référence du logement

Date d'effet

.....
.....
.....